

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2025_216 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/09/2025

Objet : Décision - formulaire de prêt - Musée d'Epernay

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 25/09/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI_D2025_0216 - D_cision_FdP Epernay.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20250925-DAJI_D2025_216-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/09/2025



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel

DFCPAJI_D2025_0216

MUba Eugène Leroy

Contrat et formulaire de prêt de mise à disposition d'une œuvre de Jules-Alexandre Grün au Musée d'Eprenay

APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 & L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général de Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation n°DCPAJI_AR2023_0019 du 5 mai 2025 portant délégation de signature à Monsieur Peter MAENHOUT,

Considérant que le MUba Eugène Leroy de la Ville de Tourcoing prête une œuvre de Jules-Alexandre Grün, *Fin de souper*, inv. 913.1.1 dans le cadre de l'exposition « Et soudain le champagne ! Représentations, usage et sociabilité », présentée au Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Eprenay du 15 octobre 2025 au 6 avril 2026,

DECIDONS

Article 1er : De signer un contrat et un formulaire de prêt d'œuvres entre le MUba Eugène Leroy, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Tourcoing et la Mairie d'Eprenay pour le Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale pour toute la durée de l'exposition, ainsi que les périodes de transports aller et retour, du 15 septembre 2025 au 30 avril 2026.

Article 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le 29 août 2025

. Maenhout. P.

Peter MAENHOUT
Adjoint au Maire

Accusé Réception en Préfecture le : 25 SEP. 2025
Publié sur le site de la Ville le : 25 SEP. 2025

